

Marche [Loi Climat & résilience](#) 9 mai 2021 à Bourgoin – prise de parole- TRANSPORTS

Le transport, c'est 31% des émissions des gaz à effet de serre en France pour le déplacement des personnes et des marchandises avec pour mode la voiture et les poids lourds qui représentent 70 % de ces émissions. Les transports collectifs + fret + fluvial représentent 6 %.

ON A TROP DE VOITURES ET DE CAMIONS SUR LES ROUTES.

- ⇒ Investir massivement pour développer un transport en train et en commun performant pour la mobilité du quotidien,
- ⇒ Augmenter le report modal des marchandises sur le rail et le fluvial,
- ⇒ Limiter l'effet néfaste du transport aérien

Les premières mesures de soutien lors de la première vague de l'épidémie ont été d'abord dès avril 2020 en faveur des secteurs aérien (7 milliards) et de l'automobile (8 milliards). Les aides annoncées en septembre 2020 pour la SNCF sont beaucoup moins importantes (4,7 milliards dont 2,3 milliards sur 2 ans pour la rénovation des réseaux, 200 millions pour le Fret).

Région IDF : population 12 millions (12 000 km²) 18% pop FR

Région AuRA : population 8 millions (69 711 km²) 12% pop FR

Beaucoup d'investissements de nouvelles infrastructures sont réalisés en IDF (Grand Paris Express) alors qu'en Auvergne Rhône Alpes on essaie d'améliorer l'existant.

Les ligne Lyon vers Grenoble, Chambéry Valence, Villefranche et d'autres ont des problèmes de ponctualité (sous les 85%), sans compter les trains qui sont annulés.

Il est urgent de réaliser les travaux du Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) et le Contournement Ferroviaire de de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) dans un calendrier plus proche que celui annoncé à l'horizon 2035 / 2040. Dans le but de décongestionner la circulation des trains régionaux et nationaux qui transitent par Lyon et ainsi améliorer la ponctualité.

A notre niveau local, Il y a aussi urgence : notre association Lyon Crémieu ParFer porte le projet de liaison de Lyon à Crémieu depuis près de 20 ans. Finalement le projet a été pris en compte dans les documents d'orientation et d'aménagement du territoire. La Région a mis en place un comité de pilotage ayant commencé en 2020 et qui vient de se terminer, mais il faudra attendre 2027 pour sa mise en service, soit près de 30 ans ! Tous les indicateurs techniques et économiques sont favorables pour une liaison en mode ferré, permettant de transporter beaucoup plus de personnes que des bus ; nous souhaitons une garantie à 100% !

Quelques mesures de la convention citoyenne qui n'ont pas été adoptées par la loi climat et résilience :

- Renforcer le malus des voitures en fonction de la puissance et le poids du véhicule.
- La baisse du cout des transports en commun pour concurrencer la voiture en diminuant la TVA de 10% à 5.5% et la généralisation des mesures tarifaires attractives.
- Limiter l'utilisation de l'avion pour les liaisons internes du territoire quand l'alternative en train existe en moins de 4 heures.

Rappelons que le train relie les centres des grandes villes et les aéroports sont situés en périphérie.

La loi Climat et résilience a tranchée pour une mesure moins ambitieuse avec une durée de moins de 2h30.

Greenpeace a dénoncé dans un tweet que c'est une mesure de « greenwashing », puisqu'elle ne concerne « que 3 lignes aériennes sur la centaine existante ».

- Réduire les incitations à l'utilisation de la voiture en réformant le système d'indemnité kilométrique de l'impôt sur le revenu, qui donne encore plus d'avantage aux véhicules puissants et donc polluants.

il faut inverser cette règle, c'est une évidence !

Également, Il faut comme pour le système fiscal Suisse qui ne permet pas de déduire la part des frais domicile-travail lorsque on dispose d'un moyen en transport en commun près de chez soi permettant de se déplacer en TC avec un temps de trajet comparable.

Malgré les événements révélateurs comme les gilets jaunes et les marches pour le climat, on constate que les propositions faites lors des assises de la mobilité, le grand débat national et par la convention citoyenne, que seulement quelques « mesurette » en sortent.

Pour terminer une date à retenir : un collectif d'associations organise la fête des possibles le dimanche 12 septembre à Pont de Chérui pour sa seconde édition.

C'est un événement national Franco-Belge qui se déroule du 10 au 26 septembre.

<https://fete-des-possibles.org>